

Rubrouck

église Saint-Sylvestre

DESRIPTIF

Propriétaire

Commune

Protection

Buffet et tribune classés MH

le 10 novembre 1980, partie

instrumentale classée MH

le 13 septembre 1982

Situation

En tribune, au-dessus

de l'entrée principale

Clefs

M^{me} Jeanine Lignie

Contour de l'Église

59285 Rubrouck

Organiste

M^{me} Irène Bogaert

Diffusion

Néant

État

Mauvais en juillet 1997

Entretien

Néant

Édifice

XVI^e et XVII^e siècles,

classé MH

Acoustique

Environ 2 secondes

de réverbération

Chauffage

Air chaud, pulsé

Historique

L'absence d'archives paroissiales et communales de Rubrouck, dont se faisait déjà l'écho *L'Indicateur des Flandres* du samedi 14 janvier 1928, est bien réelle. Le grand buffet est comparable à celui d'Houtkerque, construit en 1757, mais le premier est en résineux et le second en chêne. La tuyauterie des deux instruments est différente. La date de 1807, gravée sur le c' du Bourdon 8 de l'écho, coïncide avec la facture de l'instrument.

À l'origine, la console était située en fenêtre à l'arrière, mais l'orgue de Rubrouck subit, comme de multiples autres instruments des Flandres, de nombreuses transformations. En premier lieu, la console est retournée, vers le milieu du XIX^e siècle. Des fragments de journaux retrouvés dans l'instrument indiquent la date de 1869. Le buffet de positif, probablement désolidarisé du grand-corps, est approfondi. Le grand-orgue est rehaussé de 48 centimètres. L'observation approfondie permet d'attribuer toutes ces transformations aux facteurs Neuville, de Rexpoède, tout d'abord à Charles Louis, et peut-être à ses fils Alfred et Émile.

En 1933, la Maison Vandoren-Loncke, de Ghyvelde, dans le Nord, est intervenue pour installer un ventilateur électrique, relever l'instrument et placer un Euphone 8 au positif de dos.

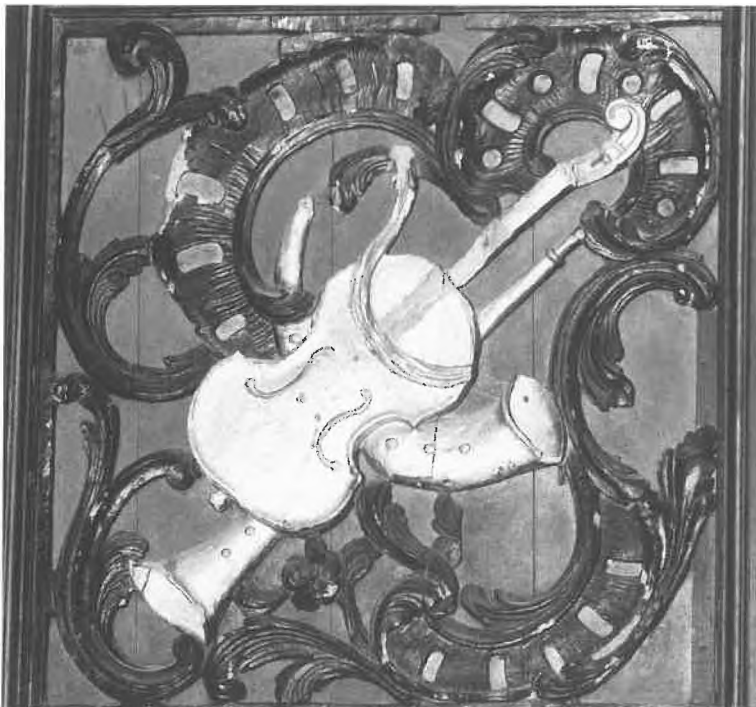
Buffet

L'ensemble cohérent formé par la tribune, le tambour, le garde-corps, le positif et le buffet présente des similitudes d'organisation et de décor avec les boiseries de Steenbecque : fusion de la tribune et du tambour, panneaux droits du garde-corps portant un décor asymétrique de rinceaux, d'éléments rocaille et d'instruments de musique, façade mouvementée du positif, dont la composition est reprise, amplifiée, par le grand buffet. Faut-il y voir l'intervention des mêmes ateliers de facteur d'orgue et de menuiserie ou simplement une coïncidence due à une réalisation contemporaine, c'est-à-dire du milieu du XIX^e siècle ?

Au-dessus du tambour, auquel s'accrochent deux minces colonnes peintes en faux marbre, la tribune de plan rectiligne est limitée par un garde-corps en bois résineux constitué de panneaux ajourés de bois tendre. Le tout est unifié par l'application d'une peinture sombre rehaussée de dorure. Sur l'arrière des panneaux, des planches de résineux peintes en rouge créent un effet de fond. Le positif vient interrompre brutalement cette linéarité. Sans doute pour ménager une bonne vision du buffet, il est composé comme une réduction inversée de celui-ci, la tourelle médiane étant moins haute que les tourelles latérales. La saillie du meuble, les courbes opposées des tourelles et des plates-faces, le décor d'ornements rocaille sur les claires-voies évoquent le milieu du XVIII^e siècle, quoique le meuble soit probablement postérieur d'un siècle. Moins mouvementé que le positif, le grand buffet reprend les dispositions et le type de décor, auquel s'ajoutent des jouées très ajourées, graciles, dessinant des rinceaux, des fleurs, des chutes d'instruments. Si la menuiserie de la tribune, du positif et du buffet, en bois résineux peint faux chêne résiste aux attaques des vers, les éléments décoratifs en bois tendre sont très dégradés et déjà lacunaires, en particulier ceux de la jouée de droite.

A. O.-L.

225



Les tuyaux de façade sont en étain, peints argenté, avec écussons rapportés en plein-cintre pour les tourelles et imprimés en triangle pour les plates-faces.